

Vos métiers

Au cimetière, les fossoyeurs essentiels au repos des défunts

Indispensables au bon fonctionnement des cimetières et au respect de la dignité des défunts, les fossoyeurs travaillent dans l'ombre. Ce métier éprouvant, sans encadrement clair et très peu reconnu, requiert solidité physique et psychologique.

Christophe Sanchez, fossoyeur de 53 ans à Limoges (Haute-Vienne), prépare chaque jour deux à trois enterrements, par équipe de quatre. Il réalise les métrages et creuse la fosse « le plus souvent à la mini-pelle, parfois à la main quand le terrain n'est pas accessible ». Le creusement s'effectue un ou deux jours avant la cérémonie, afin d'éviter les surprises, comme une fosse inondée qu'il faut pomper avant l'arrivée de la famille. À Limoges, six des vingt

et un fossoyeurs municipaux ont des compétences de maçonnerie, pour les petits travaux et la réparation des concessions des bienfaiteurs, que la ville doit entretenir. Mais la coupe, la fabrication et la pose de monuments funéraires sont effectuées par des marbriers privés, ainsi que les réparations des tombes de particuliers et la construction de caveaux.

Outre le creusement, l'inhumation et l'exhumation font partie des missions de fossoyage, et nécessitent une habi-

litation. Christophe Sanchez s'occupe aussi du portage, qui consiste à porter et à descendre le cercueil en terre. « Il faut garder le dos bien droit, car les cercueils pèsent jusqu'à 250 kg », précise l'éducateur sportif reconverti. « Un jour, l'un faisait 380 kg, nous avons dû faire deux concessions, et quand nous l'avons porté, à six au lieu de quatre, nos pieds se sont enfoncés dans la terre. La mise en caveau est éprouvante pour les articulations car on place seul le cercueil, descendu par des sangles, sur la dalle. Cela représente beaucoup de poids sur le dos. » L'exhumation consiste à transférer un cercueil dans un autre caveau ou à reprendre un terrain quand la concession arrive à échéance. De plus en plus de cimetières font face à une saturation foncière et multiplient les reprises administratives. Au cimetière limougeaud de Louyat, où 40 000 concessions cohabitent sur 39 hectares, « il reste six ou sept sections constructibles, de 200 à 400 concessions chacune », se rassure Isabelle Arsouze, conservatrice des cimetières. « Et 1 000 reprises sont prévues ces prochaines années ». A Lyon (Rhône), ces reprises administratives représentent environ 80 % du travail des fossoyeurs, qui officient dans les cinq cimetières et ceux des quinze villes métropolitaines membres du Service funéraire, la société publique locale (SPL) qui les embauche. « Entre 500 et 800 exhumations sont réalisées chaque année », pointe Claire Heurtebize, l'une des dix-neuf porteurs fossoyeurs du service, qui évalue à 20 000 le nombre de tombes échues sur le territoire. Pour ces reprises,

DITES-NOUS

« J'ai fait un BTS aménagement paysager, puis j'ai travaillé dans les parcs, les terrains sportifs, et enfin dans les travaux publics. Cela me plaît beaucoup d'être derrière les manettes d'un engin. En 2020, pendant le confinement, on m'a proposé une mission dans un cimetière. Il fallait réhabiliter un terrain en carré musulman avec la pelleuse. J'ai été embauchée en CDI dans la foulée. J'ai le permis remorque depuis trois ans, et je viens d'obtenir le permis poids lourd. À partir de mai 2026, nous aurons un 7,5 tonnes, muni d'une grue pouvant aller jusqu'à 11 mètres. Je m'en servirai pour prélever des monuments, destinés au reconditionnement, et pour déplacer de la terre et des engins. Je pourrai aussi remblayer des fosses, et soulever les stèles tombées ou menaçant de tomber, grâce à la pince à bordures, pour les mettre en sécurité. Pour ce métier, il faut être adaptable car il y a souvent des surprises. Parfois, un creusement est programmé et le marbrier n'a pas levé le monument. Parfois, le suivi des inhumations n'a pas été fait correctement et on tombe sur un défunt imprévu. Parfois encore, il faut couper une racine à la scie. Il faut aussi savoir travailler en équipe, se mettre d'accord sur la chronologie d'exécution, le résultat souhaité, et s'entraider quand c'est la galère, aussi bien physiquement que psychologiquement. Lors des exhumations, mieux vaut être deux : l'un sort les éléments à la pelleuse et l'autre, équipé d'une combinaison et de gants, les trie à la main. Les aléas de la météo sont aussi difficiles. Par grand froid, on a tellement mal aux doigts qu'on ne peut plus rien saisir. L'été, les pierres conservent et réverbèrent la chaleur, il y a un risque d'insolation. Dans les travaux publics, s'il fait trop chaud, on reste chez soi. Au cimetière, impossible d'annuler une inhumation. Il faut avoir le sens du service pour les familles en deuil, faire preuve de tact, être empathique. Parfois, elles nous posent des questions, nous devons être discrets, mais disponibles. Le salaire évolue en fonction des permis, des Caces [certificats d'aptitude à la conduite en sécurité], de l'ancienneté. Aujourd'hui, je suis la plus ancienne de l'équipe et je gagne 2 700 euros brut par mois. Dans le funéraire, il y a moins d'a priori que dans les travaux publics, où je devais sans cesse négocier ma position en tant que femme. »



Claire Heurtebize
Fossoyeuse au Service public funéraire
de Lyon, 30 ans



Le métier de fossoyeur exige une coordination parfaite entre la conduite d'engins et l'intervention manuelle.

l'équipe dispose de quatre pelleteuses pour creuser les fosses, un chariot élévateur pour lever les monuments et quatre dumpers pour déplacer la terre et réceptionner les déchets. « À l'aide du godet, il faut sortir délicatement la terre pour ne pas enfouir, et égrainer ce qu'il y a dedans », décrit Claire Heurtebize. « Puis, on trie les ossements, les tissus, le bois, les capotons, les poignées, les plaques nominatives, les objets personnels. » Les ossements sont envoyés en crémation ou à l'ossuaire, et les déchets, disposés dans des bennes de tri : bois, gravats et DIB (déchets industriels banals, non revalorisables).

Équipements de protection

L'inhumation et l'exhumation ne sont pas des travaux de terrassement classiques, qui requièrent uniquement une adaptation à la nature des sols (boueux, argileux, rocheux, etc.) « La terre n'est pas vierge », insiste Sébastien Dutay, formateur indépendant dans les métiers du funéraire. « Le terrain est souillé car les défunts contiennent des métaux lourds en raison des traitements liés à des maladies ou à des soins de thanatopraxie. C'est une pollution bactérienne invisible. En outre, certains cimetières ont été construits sur d'anciennes décharges. » Tout cela implique le port des équipements de protection individuelle (EPI) : casque pour le risque d'éboulement ; masque sur les

yeux pour se protéger des projections ; bouchons d'oreilles contre le bruit des machines ; masques FFP2 ou FFP3, voire masques à cartouches contre les odeurs et les gaz porteurs de virus et bactéries ; gants épais jusqu'aux coudes ; combinaisons anti-déchirures ; bottes anti-clous et anti-chaaleur. « Il y a des recommandations sanitaires, mais pas d'obligations », ajoute Sébastien Dutay. « Les ressources humaines évaluent les risques réels de chaque territoire. » L'ancien conseiller funéraire a récemment formé au fossoyage trois agents municipaux de l'île bretonne d'Ouessant, à l'extrême ouest du Finistère, où l'entreprise de pompes funèbres vient de fermer pour départ en retraite. La commune, qui compte 860 habitants à l'année et en moyenne deux décès par mois, prévoit de créer une régie municipale, afin d'économiser le tarif de l'acheminement du corbillard, du cercueil et de la pelleteuse depuis le continent. Soit « entre 2000 et 2500 euros pour le creusement et le déplacement », précise Delphine Picault, la garde champêtre. « Pour ces entreprises parfois débordées, nous ne sommes pas la priorité. » Les trois agents ouessantins, chargés de la voirie, des espaces verts et des poubelles, ont ainsi suivi la formation de 16 heures, « succincte, discutable et non soumise à diplôme », regrette Sébastien Dutay, qui souhaiterait une formation systématique et plus

conséquente. Parmi les axes abordés : l'hygiène et la sécurité, la réglementation funéraire de base et la découverte de la notion de deuil. « Le deuil est une douleur et il existe des réactions variées », rappelle le formateur. Les fossoyeurs sont aussi régulièrement exposés à des défunts en décomposition, voire même quasiment intacts. « C'est éprouvant », observe Sébastien Dutay. « Dans les grands groupes, il y a parfois un psychologue à disposition. » À Lyon, une prime pour les corps non dégradés a été mise en place, pour compenser le préjudice psychologique. « L'équipe qui tombe sur un corps entier se partage 80 euros », précise Claire Heurtebize. En période de reprises sur le terrain commun (tombs récentes, datant de cinq ans ou plus), cela arrive en moyenne une fois par semaine. « Avec l'équipe, nous débriefons matin et soir pour verbaliser ce que l'on vit », ajoute la fossoyeuse. « On développe aussi le sens de l'humour. » Le salaire d'un fossoyeur, qui relève de la catégorie C dans le public, oscille entre le Smic et 5000 euros dans le privé. Les a priori liés à la mort, la pénibilité et le manque de reconnaissance entraînent une difficulté de recrutement, et des origines diverses : « éducateur sportif, boucher, coiffeur, maçon », remarque Isabelle Arsouze. Et comme le dit le dicton : « Le funéraire, on y entre par hasard. On y reste par vocation. » | **Par Sarah Boucault**